Envoyé en préfecture le 27/01/2026
Reçu en préfecture le 27/01/2026
Publié le
ID : 022-212202048-20260121-2026_01_21_07-DE

Extrait du registre des délibérations
Conseil Municipal de PLOEZAL
Séance du 21 janvier 2026

Date convocation : 13/01/2026	Le vingt et un janvier deux mille vingt-six, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de **Monsieur Guy CONNAN, Maire.**
Membres : En exercice : 15 Présents : 10 Votants : 15	**Etaient présents :** M. Guy CONNAN, M. Jean Louis HERVE, M. Jean Michel VIEL ; Mme Dominique GELGON ; M. François LE GOAZIOU ; Mme Sandrine MOREAUX ; M. Yannick CARMIGNAC – Arrivé à 19h33 ; Mme Brigitte LE BAIL ; M. Jean Yves DERRIENNIC, Mme Chantal BERTHO **Absent - Retard :** **Excusés :** Mme Christiane LE BRETON qui donne procuration à Mme Chantal BERTHO, Mme Claudine MONJARET qui donne procuration à Jean Michel VIEL ; Mme Carole MEYER qui donne procuration à Mme Dominique GELGON, ; Mme Céline LE RU qui donne procuration à M. Jean Louis HERVE et M. Joseph LE CHEVERT qui donne procuration à M. Guy CONNAN **Secrétaire de séance :** Mme Dominique GELGON

2026_01_21_07 OBJET : Modification simplifiée 1 du PLUi GPA

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;
VU le Code de l'urbanisme et notamment ses articles L.153-41 et suivants relatifs à la procédure de modification de droit commun des plans locaux d'urbanisme (PLU, PLUi) ;
VU la délibération DEL2023-12-254 du Conseil d'Agglomération en date du 12 décembre 2023 approuvant le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de Guingamp-Paimpol Agglomération ;
VU l'arrêté du Président n°2025-10-046 en date du 13 octobre 2025 prescrivant la modification simplifiée n°1 du PLUi de Guingamp-Paimpol Agglomération
VU la délibération du Conseil communautaire n°DEL2025-10-237 en date du 21 octobre 2025 définissant les modalités de mise à disposition du public ;
VU le projet de modification n°1 du PLUi de Guingamp-Paimpol Agglomération notifié aux Personnes Publiques Associées (PPA) par courrier en date du 14 novembre 2025 ;

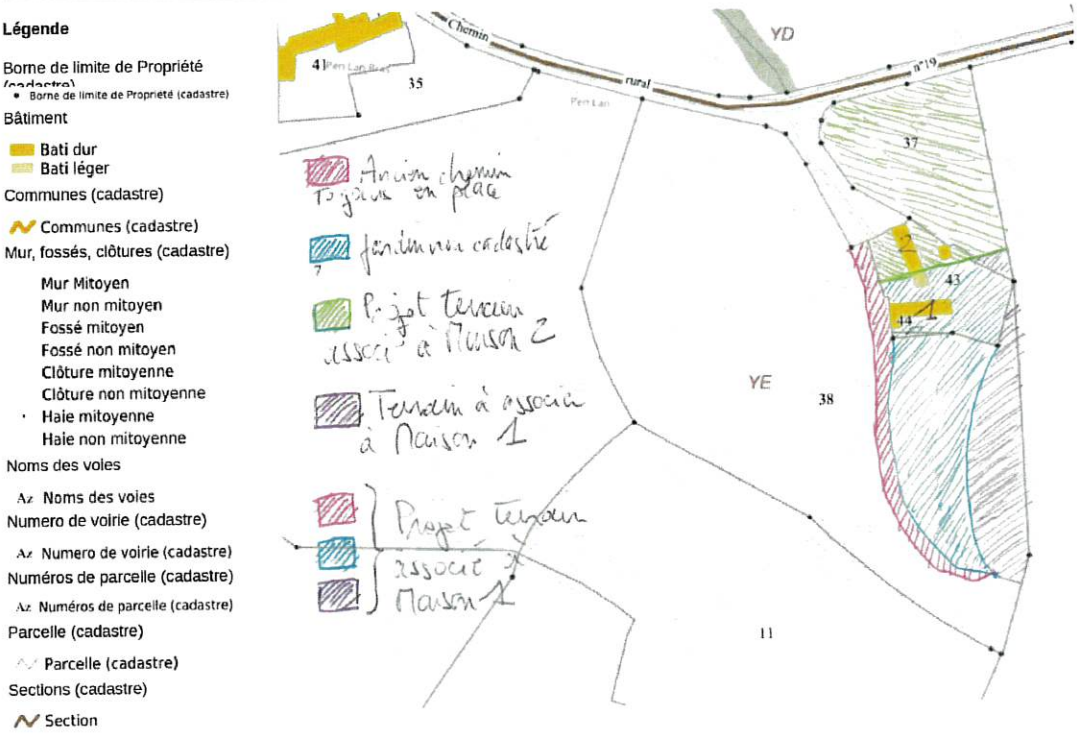
Le Conseil municipal décide, **à l'unanimité**,

- D'émettre un avis **favorable** sur le projet de modification simplifiée n°1 du PLUi de Guingamp-Paimpol Agglomération.

- De demander que l'observation écrite à la présente délibération soit prise en compte. (Courrier de la commune , datant du 17 décembre 2025, pour la parcelle YE43 adressé à Monsieur le Président de Guingamp Paimpol Agglomération)

Envoyé en préfecture le 27/01/2026
Reçu en préfecture le 27/01/2026
Publié le
ID : 022-212202048-20260121-2026_01_21_07-DE

PROJET





Fait et délibéré, les lieux, jour et mois en an susdits
Pour copie conforme
Le Maire - M. Guy CONNAN

Le secrétaire de Séance,
Mme Dominique GELGON

MAIRIE DE PLOEZAL 22